



SANTÉ MENTALE ET SOUTIEN PSYCHOSOCIAL



CICR

EN BREF



Ben Houéjik/Croix-Rouge néerlandaise

LES BESOINS

Une des conséquences les plus importantes des conflits armés et autres situations de violence est leur impact sur la santé mentale et le bien-être psychosocial des personnes qui en subissent les effets.

L'expression « santé mentale et soutien psychosocial » (SMSPS) recouvre toute une gamme d'activités qu'entreprend le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour tenter de remédier aux problèmes d'ordre psychosocial, psychologique et psychiatrique causés ou exacerbés par les conflits.



LA RÉPONSE

Le CICR met au point des programmes de renforcement des capacités locales visant à préserver et améliorer la santé mentale des individus et des communautés qui subissent les effets d'un conflit armé ou d'une autre situation de violence, et à promouvoir leur bien-être émotionnel.

Les premiers bénéficiaires des services de santé mentale et de soutien psychosocial du CICR sont :

- les familles de personnes disparues ;
- les victimes de violences sexuelles ;
- d'autres catégories de personnes exposées aux effets de la violence, comme les mineurs non accompagnés ou les secouristes ;
- les détenus.



LES MÉTHODES

Les activités de santé mentale et de soutien psychosocial menées – séparément ou conjointement – par le CICR sont notamment axées sur les domaines suivants :

- services thérapeutiques – psychologiques ou médicaux – parallèlement à d'autres prestations dans le domaine de la santé ;
- soutien psychosocial individuel ou de groupe, parallèlement à d'autres services dans le domaine de la santé ;
- formation et supervision d'agents de santé mentale et de soutien psychosocial à l'intention de premiers intervenants, chefs communautaires, etc. ;
- sensibilisation et éducation aux problématiques liées à la santé mentale et au soutien psychosocial ;
- psychoéducation ;
- mobilisation communautaire.



TRAVAILLER AVEC LE CICR

Les délégués actifs dans le domaine de la SMSPS s'emploient à évaluer les besoins des personnes vivant dans des régions en proie à des conflits armés ou d'autres situations de violence. Ils élaborent, mettent en œuvre et gèrent des programmes de santé mentale et de soutien psychosocial qui comprennent notamment des projets de formation et de suivi post-formation. Le CICR recrute des délégués SMSPS possédant une formation de psychologue ou de psychiatre et ayant d'excellentes connaissances de français et d'anglais, écrites et orales. La maîtrise d'autres langues constitue un atout. Est en outre requise une expérience dans les domaines suivants : soins de santé communautaires, activités de santé mentale et soutien psychosocial, et intervention d'urgence en santé mentale. Des compétences en supervision, formation de groupes et gestion d'équipes sont également demandées.

Enfin, une expérience de travail auprès de familles de personnes disparues, de victimes de violences sexuelles et autres formes de violence, ainsi que dans le domaine de la détention, est hautement souhaitable.

MISSION

Organisation impartiale, neutre et indépendante, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a la mission exclusivement humanitaire de protéger la vie et la dignité des victimes de conflits armés et d'autres situations de violence, et de leur porter assistance. Le CICR s'efforce également de prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit et des principes humanitaires universels. Créé en 1863, le CICR est à l'origine des Conventions de Genève et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dont il dirige et coordonne les activités internationales dans les conflits armés et les autres situations de violence.



CICR

Comité international de la Croix-Rouge
19, avenue de la Paix
1202 Genève, Suisse
T +41 22 734 60 01 F +41 22 733 20 57
E-mail: shop@icrc.org www.icrc.org
© CICR, septembre 2014